

U.E.M.A

Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme

Public accueilli :

Enfants de 3 à 6 ans **avec un diagnostic d'autisme** n'ayant pas acquis suffisamment d'**autonomie**, de **langage**, et/ou qui présentent d'importants **comportements problèmes**. Une UEMA peut accueillir **7 élèves** maximum.



Textes officiels :

- ➔ **B.O n°17 du 24 avril 2014** : [annexe 2](#)
- ➔ **Instruction ministérielle N° DGCS/SD3B/DGESCO/CNSA/2016/192 du 10 juin 2016** : [cahier des charges](#)

Présentation de la structure :

La création des UEM est une mesure phare du 1er axe du plan autisme 2013-2107, « *Diagnostiquer et intervenir précocement* ». Les enfants sont présents à l'école sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge, pour les temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médico-social. Des temps d'inclusion en classe ordinaire sont organisés. Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM. L'admission est prononcée par le directeur de l'établissement ou du service auquel l'UEM est rattachée. Elle doit être précédée d'une orientation prononcée par la CDAPH.

Fonctionnement :

Une équipe pluridisciplinaire formée et supervisée (1 enseignant spécialisé, 1 équipe médico-sociale composée de personnels éducatifs, professionnels paramédicaux et psychologue) réalise ses actions dans le cadre d'un Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) qui comprend un volet de mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation de l'élève (PPS) élaboré par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Les parents sont associés à l'élaboration du PIA. La guidance parentale est mise en place dès l'entrée de l'enfant en UEMA.

Objectifs :

- ✓ Assurer un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes du ministère chargé de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- ✓ Assurer des interventions éducatives précoces à travers les objectifs suivants :
 - Communication et langage ;
 - Interactions sociales ;
 - Domaine cognitif ;
 - Domaine sensoriel et moteur ;
 - Domaine des émotions et du comportement ;
 - Autonomie dans les activités quotidiennes ;
 - Soutien aux apprentissages scolaires
- ✓ Assurer des interventions thérapeutiques précoces, en lien avec le projet personnalisé de scolarisation.

Et après...

Le projet de l'UEMA vise la scolarisation des élèves en milieu scolaire ordinaire à l'issue des trois années d'accompagnement, ou en cours. En fonction des acquis scolaires et du développement de l'enfant, une orientation en milieu ordinaire avec appui d'un dispositif ULIS, en UEEA ou en UE d'IME est possible également.

Les U.E.M.A. de la Manche

<p>Ecole Robert Doisneau 131 avenue de Paris CHERBOURG-OCTEVILLE 50100 Cherbourg-en-Cotentin 02.33.20.43.61 ce.0501666P@ac-normandie.fr</p>	<p>Directeur : Jérôme Guerin</p> <p>Coordonnateur pédagogique : Thomas Laurent</p>	<p>ESMS porteur : ACAIS 1 Rue Michel Petrucciani La glacerie – CS 80 001 50470 Cherbourg-en-Cotentin 02.33.88.11.22</p>
<p>Ecole Samuel Beckett Impasse du docteur Schweitzer 50000 ST LO 02.50.80.90.40 ce.0502013S@ac-caen.fr</p>	<p>Directeur : Damien Pierrard</p> <p>Coordonnateur pédagogique : Marie-Chantal Marti</p>	<p>ESMS porteur : AAJD 17 Route de Coutances BP64 50180 AGNEAUX 02.33.05.64.66 dq@aajd.fr</p>

Ressources

Site internet :

- * <https://handicap.gouv.fr/autisme-et-tnd-tout-savoir-sur-la-rentree>
- * <https://eduscol.education.fr/504/seminaire-scolarisation-des-eleves-avec-des-troubles-du-spectre-de-l-autisme>

Article :

- * [Kit école UEMA](#)
- * [Scolarisation des élèves avec des TSA](#)